

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 1428

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RATHOUNE

Jamile

195345

Date de naissance : 20/06/1952

Adresse : 1m 29, Rr 4. 9<sup>e</sup> étage - N°012 Casablanca

CIN : 1428

Tél. : 066.016.81.00

Total des frais engagés : 1358,20 Dhs

Cachet du médecin :



Date de consultation : 1/1/2019

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

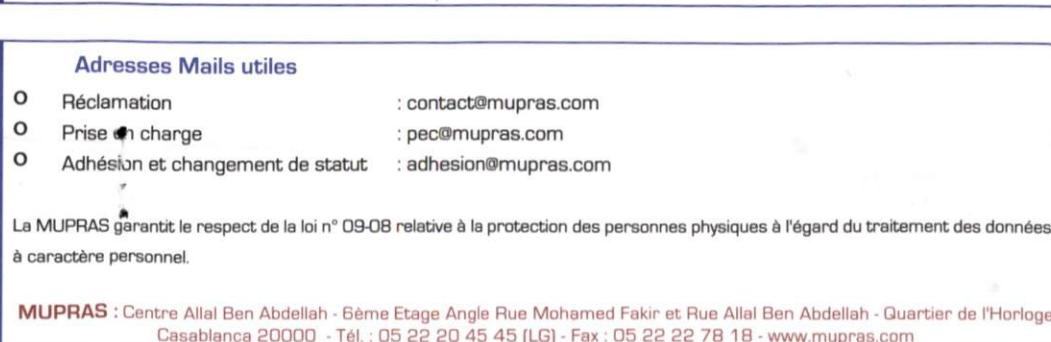
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CSA

Le : 06/02/2019

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/01/94			Contrôle g. 100%	Dr BOUSSANE Ophthalmologiste 548 Bd 2 Mars Casablanca 10000 Ain chakef - Casablanca

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MAUREILLE Coopérative Sociale 142 Ouled Zaleb, Casablanca 2142 Téle: 0522 872277 INPE: 0930000027 ICF: 00253345000027	29/3/94	2930

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire de la Côte d'Azur Tél: 0522 872277 INPE: 0930000027 ICF: 00253345000027	02.02.94	Bz 30 eBUT	65,2 DH

### AUXILIAIRES MEDICAUX

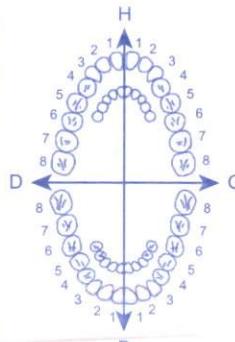
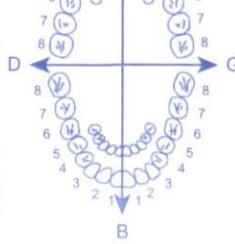
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION
							
							
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>							
<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>							
H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B							
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				COEFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca, le : \_\_\_\_\_  
الشارع البيضاء، هي : \_\_\_\_\_

16 janvier 2024

Mme RAHMOUNE Jamila

Glycémie à jeun

Laboratoire TOUZANI AL QOD-  
567, Bd. Al Qods Ain Chock  
Casa - Tél.: 0522 87 22 23/24  
INPE: 093064350  
ICE: 002533445000027

Dr BOUZIANE Soukaina  
Ophtalmologiste  
548 Boulevard 2 Mars Haddaouia 2  
Ain chock - Casablanca

30970932

2025/10

189,00



الدكتورة بوزيان سكينة

طب العيون للكبار والصغار

جراحة العيون

(جلالة، الدول، جراحة المسالك الدمعية)

تحفيظ البصر

تحوير القرنية و الشبكية

الليزر

Casablanca, le : \_\_\_\_\_ : الellar البيضاء، في :

02 février 2024

Mme RAHMOUNE Jamila

189,00

1/ BLEPHARETTE

1 massage chaud x 2 / jour , dans l'œil droit, pendant 21 jours

104,00

2/ PHYLARM

SERUM POUR LAVAGE OCULAIRE matin & soir  
, dans l'œil droit, pendant 21 jours

3/ NAVILIPO

1 goutte 3 fois par jour, dans l'œil droit, pendant 21 jours

23 378

HÉRMEDIC  
PPC  
104.00 DHS

Dr BOUZIANE Soukaina  
Ophtalmologue  
548 Bd. 2 Mars, Haddaouia 2  
Ain chock - Casablanca

**FACTURE N° : B240202018**

Casablanca le 02-02-2024

**Mme Jamila RAHMOUNE**

Date de l'examen : 02-02-2024

INPE : 093064350

**Analyses :**

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E25
0118	Glycémie	B30

Total des B : 30

**TOTAL DOSSIER : 65.2 DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de : soixante-cinq dirhams vingt centimes

Laboratoire TOUZANI AL QODS  
567 Bd. Al Qods Ain Chock  
Casablanca - Tel: 0522 87 22 23/24  
INPE: 093064350  
ICE: 002533445000027

**La Qualité est notre souci permanent**

567, Boulevard Al Qods, El Omariya Lot Assakan Al Anik - Casablanca - Maroc

Tél : 05 22 87 22 23 / 24 - E-mail : alqods@laboratoire-touzani.ma

Prélèvements à domicile sur rdv

INPE : 093064350 - Patente : 34082875 - IF : 45772974 - ICE : 002533445000027 - CNSS : 2632098

Code Patient B231201025



Prélèvement du : 02-02-2024  
au labo à 11:11  
Demande N° : B240202018  
Edition : 02-02-2024

Dr. Omar TOUZANI

Spécialiste en : Biologie de la Reproduction et Oncofertilité -  
Hématologie - Immunologie - Biochimie - Bactériologie  
Virologie Clinique - Biologie moléculaire et génétique  
Ancien interne des Hôpitaux de Marseille

**Mme RAHMOUNE Jamila**

Né(e) le : 20-06-1952

Prescripteur :

## BIOCHIMIE SANGUINE

01-12-2023

1.32

**1.39** g/L

(0.70-1.10)

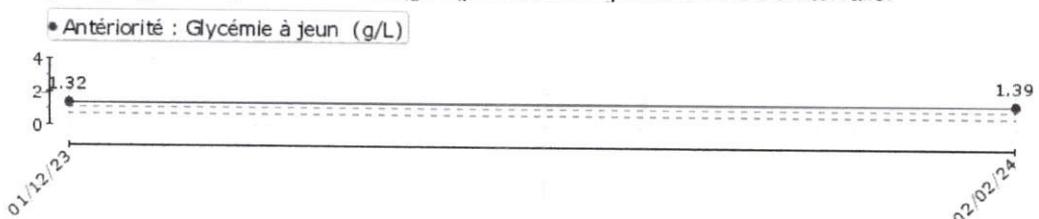
**7.71** mmol/L

(3.89-6.11)

### Glycémie à jeun

(Hexokinase G6PD-H - Roche)

Intolérance au glucose : 1,10 à 1,26 g/L soit 6,11 à 6,99 mmol/L à confirmer par une HGPO 2h après charge de 75 g  
Diabète : sup à 1,26 g/L soit 6,99 mmol/L dosage répété à deux reprises à 6 mois d'intervalle.



Demande validée biologiquement par : Dr. O. TOUZANI AL QODS  
Laboratoire TOUZANI AL QODS  
567, Bd. Al Qods Al Chock  
Casa - Tél.: 0522 87 22 23/24  
INPE: 093064350  
ICE: 002533445000027

**La Qualité est notre souci permanent**

567, Boulevard Al Qods, El Omariya Lot Assakan Al Anik - Casablanca - Maroc

Tél : 05 22 87 22 23 / 24 - E-mail : alqods@laboratoire-touzani.ma

Prélèvements à domicile sur rdv

Page : 1/1

INPE : 093064350 - Patente : 34082875 - IF : 45772974 - ICE : 002533445000027 - CNSS : 2632098